



Transport aérien

Le Togo impulse un nouveau dynamisme

En pleine mutation depuis plus d'une décennie, le secteur aérien togolais se positionne davantage. Porté par des réformes innovantes et des investissements accrus, le secteur ne cesse de prendre une place importante dans le développement économique du pays. En accueillant du 15 au 19 juin 2026, la première Convention et exposition africaines du transport aérien (AATE 2026), le pays ouvre une nouvelle ère pour un meilleur positionnement ...



PAGES 6&7

GASTRONOMIE



FESMA 2026

Les activités et innovations au programme

La 5^e édition du Festival international La Marmite (FESMA) s'annonce du 12 au 16 août 2026 à Lomé. L'événement a été officiellement lancé, mardi 16 juin 2026, avec au programme plusieurs activités dont les détails sont à retrouver dans cet article.

PAGE 11

OBSÈQUES



Togbui Agokoli IV

Les délégations affluent pour l'hommage

Les activités inscrites au programme des obsèques de Sa Majesté Ewefiaga Togbui Agokoli IV, roi des Ewé, se poursuivent à Notsé, dans la préfecture de Haho ; berceau du peuple Ewe d'ici et d'ailleurs. Les hommages ont démarré lundi dernier. Le mardi 16 juin 2026, plusieurs délégations venues de différentes régions du pays ...

PAGE 3



Afrique-Europe

Faure Gnassingbé trace les voies d'un partenariat stratégique à Rome

Dans un message publié sur les réseaux sociaux hier, le président du Conseil Faure Gnassingbé annonce sa participation à un sommet à Rome.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Transport aérien : le Togo et la Cafac s'accordent à déployer le Mutaa

La première Convention et Exposition africaines du transport aérien (Ceata), qu'abrite Lomé du 15 au 19 juin 2026, porte ses fruits. Elle a consacré, ce mercredi 17 juin, une avancée dans la consolidation du Marché unique du transport aérien africain (Mutaa) à travers une convention signée entre le Togo et la Commission africaine de l'aviation civile (Cafac).

Cette signature vient renforcer la déclaration de Lomé sur les enjeux et le futur du transport aérien en Afrique, promouvoir l'ouverture de l'espace aérien africain et faciliter les connexions entre les différentes nations du continent.

Elle s'inscrit également en droite ligne de la vision du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, désigné champion du Mutaa en 2018 par ses pairs, pour la concrétisation de ce projet d'envergure.

À noter que l'un des objectifs phares de la Ceata est d'accélérer la mise en œuvre du Mutaa, de libéraliser le ciel africain, de multiplier les liaisons directes entre les pays africains et de faciliter la libre circulation des personnes et des biens.

#MaCarte MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

-50%
SUR LES
FRAIS

DEMANDEZ
VOTRE CARTE
**OPEN OU
CHALLENGE**
VIA L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE

INFO : 8283

La Banque Autrement

MEMBER

CORIS BANK



SOMMAIRE

Niger/Politique
Le Gal. Tiani fait de « Mayra » une apatride



P 4

Togo
La Caisse de Retraites généralise les paiements numériques des pensions dès juillet



P 5

Rapports sexuels
Dr Catherine Solano explique en profondeur les problèmes d'allergie



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

A la rencontre du « Groupement Ama »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique « Echos des Bénéficiaires des produits FNFI », Togo Matin vous conduit à Kara dans la préfecture de la kozah, pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages du « Groupement Ama » qui a obtenu le crédit Agrisef du FNFI et s'est lancé aujourd'hui dans la commercialisation de céréales.

Le produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISSEF) est un produit destiné aux petits exploitants agricoles qui veulent exercer une activité en rapport avec l'agriculture, l'élevage, la pêche ou la transformation. Chacun dans son activité autrefois, les membres du « Groupement Ama » ont décidé de fédérer leurs énergies pour passer à échelle leurs activités agricoles. Il fallait pour cela trouver un léger coup de pouce financier pour leur permettre de pouvoir démarrer une activité à plus grande échelle.

« Seul on va vite, mais ensemble on va plus loin, dit le dicton. Nous avons pensé que si nous mettons ensemble nos énergies, nous pourrions agrandir nos superficies cultivables et avoir des productions

plus importantes à vendre. Ainsi, nous sommes un groupe de 10 personnes qui étions certes dans l'agriculture, mais avec des productions différentes. Nous avons alors décidé de nous mettre ensemble et nous sommes allés prendre des informations relatives au crédit Agrisef du FNFI auprès de PROMOFINANCE,



Membres du Groupement Ama

une Institution de Microfinance partenaire du FNFI. Après avoir obtenu toutes les informations

relatives au produit, comme nous étions déjà en groupe solidaires, nous avons accepté de suivre la formation en gestion de crédit...C'est justement après cette formation que nous avons obtenu chacun un crédit de 100.000 FCFA qui nous a permis ensemble pour notre groupe solidaire de commencer à

exploiter nos superficies cultivables. Aujourd'hui, comme vous le voyez, nous commercialisons

des céréales, notamment le maïs, le mil, le sorgho, mais également les cossettes. Nous vendons ce que nous produisons et nous écoupons en gros et en détail », indiquent les membres du groupement.

L'expérience réussie du groupement Ama démontre qu'on peut également décider de se mettre en groupe pour exercer une activité génératrice de revenus et réussir à gagner le pari de son devenir. Aujourd'hui, le groupement ne rate aucun forum agricole, occasion pour lui de mettre ses productions sous les feux de la rampe, mais également partager son expérience avec les autres.

« Grâce à notre savoir-faire et à notre expérience, nous sommes souvent invités aux rencontres du monde agricole. Il Ya quelques semaines, nous étions invités à la foire agricole organisée en marge de la onzième édition du Forum National du Paysan Togolais. C'était une très belle occasion pour nous, non seulement pour écouler nos productions, mais également pour voir quelles opportunités on

peut encore avoir pour passer à échelle nos activités », poursuivent-ils.

Justement, en parlant d'opportunités à saisir, le groupement Ama ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il entend rembourser à temps le crédit AGRISSEF, obtenir le PAS AGRISSEF, puis qui sais un jour obtenir un crédit encore plus conséquent pour aller de l'avant.

« Nous comptons très prochainement, une fois que nous aurons accès à d'autres cycles de crédit commencer à faire de la transformation. Nous pensons, pour commencer, essayer avec la transformation du sorgho en plusieurs dérivés. Nous verrons quelle appréciation le public en fera et si l'expérience est concluante, nous allons l'étendre à d'autres céréales issues de nos productions.

Nous sommes plus que convaincu que l'agriculture est un secteur d'activité très porteur et on peut gagner sa vie en exerçant ce métier avec passion », concluent les membres du groupement.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Caleb Akponou
Affo-Djèlè Alarba
Responsable administrative, financière
et commerciale:
Amah Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Obsèques de Togbui Agokoli IV

Les délégations affluent pour l'hommage

Les activités inscrites au programme des obsèques de Sa Majesté Ewefiaga Togbui Agokoli IV, roi des Ewé, se poursuivent à Notsé, dans la préfecture de Haho ; berceau du peuple Ewe d'ici et d'ailleurs.

Les hommages ont démarré lundi dernier. Le mardi 16 juin 2026, plusieurs délégations venues de différentes régions du pays ont présenté leurs condoléances à la famille royale. Dans la matinée, une délégation de la préfecture de Haho conduite par le

des transports, notamment l'Union nationale des transporteurs du Togo (Unatrot), l'Union des routiers du Togo (URT) et l'Union des syndicats des conducteurs routiers du Togo (Usycort). Une délégation de la Chambre des métiers du Togo a également effectué le déplacement de Notsé pour présenter ses condoléances.

Dans l'après-midi, les manifestations se sont

presbytérienne du Togo (EEPT), de l'Association des églises pentecôtistes de Notsé (AEPN) ainsi que des fidèles musulmans.

À travers leurs visites, ces communautés religieuses ont tour à tour prié pour le repos de l'âme de l'illustre disparu. Des cantiques de consolation ont également été chantés en soutien à la famille royale.

Dans la même dynamique de solidarité, plusieurs organisations non gouvernementales ont effectué des salutations d'usage à la maison royale. Il s'agit notamment de l'Institute for community partnerships and sustainable development (ICPSD), de Style ser empowered (SHE) et de Plan international Togo.

Une délégation du tribunal de Notsé s'est également rendue auprès de la famille royale pour exprimer ses sincères condoléances. Les délégations ont procédé à la signature du livre de condoléances ouvert à la maison royale.

La journée a aussi été marquée par des manifestations culturelles et traditionnelles. Les populations de Naolo et Dalia ont exécuté la danse Atrikpe, tandis que le quartier Kpedomé a présenté la danse Agbadja. Ces prestations



Photo de famille avec des responsables religieux (Crédit photo : Assemblée nationale)

préfet, le colonel Gnakou Alowègnim, a présenté ses sincères condoléances à la famille royale.

Elle était composée notamment de maires, de conseillers municipaux, de responsables des structures publiques et privées ainsi que de chefs de services déconcentrés de l'État. Au nom de la délégation, le préfet de Haho a rendu hommage à la mémoire du souverain disparu.

« La disparition de Sa Majesté constitue une grande perte pour la famille royale, la préfecture de Haho et la nation togolaise. Le roi était un homme de dialogue et de paix qui a œuvré pour la cohésion sociale au Togo. Nous témoignons notre solidarité et notre soutien à la famille royale éplorée », a-t-il déclaré avant de signer le livre de condoléances.

La cérémonie a également enregistré la présence de plusieurs délégations de chefs traditionnels et coutumiers venues des régions des Savanes, de la Kara et de la Centrale pour exprimer leur compassion à la famille royale et rendre hommage à l'illustre disparu. Parmi les autres délégations présentes figuraient les représentants du secteur

poursuivies avec la danse traditionnelle Mamano exécutée par les populations du quartier Adimè. Considérée comme l'une des plus anciennes danses traditionnelles de Notsé, elle est historiquement associée aux guerriers. À travers cette prestation hautement symbolique, les participants ont rendu hommage au souverain disparu tout en réaffirmant leur attachement aux traditions ancestrales du peuple Ewé.



Vue partielle des autorités administratives de la préfecture du Haho (Crédit photo : Assemblée nationale)

Les confessions religieuses ne sont pas du reste

Le mercredi 17 juin 2026, les confessions religieuses de la préfecture de Haho ont présenté à Notsé, leurs condoléances à la famille royale, dans le cadre des obsèques de Sa Majesté Ewefiaga Togbui Agokoli IV, roi des Ewé. Il s'agit de l'église catholique, de l'Église évangélique

ont contribué à renforcer la dimension culturelle et symbolique des hommages rendus au souverain disparu. Prière, solidarité et culture se sont ainsi entremêlées tout au long de la journée, ce qui confirme la forte mobilisation des communautés de Notsé autour des derniers hommages rendus à Togbui Agokoli IV.

TM

Afrique-Europe

Faure Gnassingbé trace les voies d'un partenariat stratégique à Rome

Dans un message publié sur les réseaux sociaux hier, le président du Conseil Faure Gnassingbé annonce sa participation à un sommet à Rome.



Faure Gnassingbé (Crédit photo : Page Facebook du président du Conseil)

« À Rome, je prends part au sommet FII Priority Europe, qui réunit dirigeants, investisseurs et décideurs autour des grands enjeux de compétitivité, de souveraineté économique et de transformation des chaînes de valeur mondiales », révèle Faure Gnassingbé.

« J'y intervins sur les perspectives du partenariat économique entre l'Afrique et l'Europe, dans un contexte où notre continent en se hissant progressivement parmi les économies à croissance les plus rapides au monde, offre un espace stratégique pour les investissements, la connectivité, la logistique et l'intégration régionale », a dit le chef du gouvernement.

Selon le dirigeant, le Togo entend pleinement contribuer à cette dynamique en valorisant son rôle de hub logistique et de porte d'entrée naturel vers l'hinterland ouest-africain, au service d'une croissance partagée, de corridors plus performants et d'opportunités accrues pour les populations.

Edem Dadzie

Togo-Tunisie

Nouvelle étape dans les relations entre les deux pays

En visite au Maghreb depuis quelques jours, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey, a coprésidé avec son homologue tunisien, Mohamed Ali Nafti, une séance de travail élargie consacrée à l'examen des relations bilatérales entre le Togo et la Tunisie.

Les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération entre leurs pays et ont convenu de mesures concrètes visant à renforcer les partenariats dans plusieurs secteurs prioritaires, tout en favorisant la dynamisation des échanges commerciaux.

À cette occasion, les deux ministres ont convenu d'élaborer un plan d'action conjoint 2026-2027 et procédé à la signature d'un mémorandum d'entente sur les consultations bilatérales entre leurs ministères, en vue de consolider la coordination et de promouvoir davantage les relations d'amitié et de coopération entre le Togo et la Tunisie.

Dans le prolongement des échanges tenus à Tunis entre le professeur Robert Dussey et son homologue tunisien, Mohamed Ali Nafti, les deux parties se sont engagées à renforcer davantage la coopération entre le Togo et la Tunisie à travers un ambitieux plan d'action couvrant plusieurs secteurs stratégiques.

Cette nouvelle dynamique couvre les secteurs stratégiques dont l'agriculture, la santé, l'énergie, les transports, la défense et la sécurité, les technologies ainsi que les infrastructures.

Fondé sur la confiance mutuelle, l'innovation et la promotion d'un développement partagé, ce partenariat ouvre une nouvelle étape dans les relations entre les deux pays.

La rédaction

Niger/Politique

Le Gal. Tiani fait de « Mayra » une apatride

Il n'aura fallu qu'un décret signé de sa main. Le 11 juin dernier, le général Abdourahamane Tiani, président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), a officiellement privé Mariama Djibrine, militante connue sous le pseudonyme « Mayra », de sa nationalité nigérienne. La mesure est qualifiée de « provisoire » dans le texte publié par le secrétariat général du gouvernement, nuance qui ne trompe personne sur la nature punitive de la décision.



Gal. Abdourahamane Tiani

Les motifs invoqués sont désormais familiers dans le répertoire répressif de Niamey : « diffusion de données de nature à troubler l'ordre public », « incitation à la révolte » et surtout, accusation passe-partout, « intelligence avec une puissance étrangère

». Des formulations suffisamment vagues pour s'appliquer à toute voix discordante.

La déchéance de nationalité repose sur une ordonnance d'août 2024, amendée en octobre, instituant un fichier des personnes « impliquées dans des actes de terrorisme ou dans toutes autres infractions portant atteinte aux intérêts stratégiques ou fondamentaux de la nation ». Derrière le vernis légaliste, l'arsenal a été conçu pour frapper large. Dès octobre 2024, neuf

suivi les anciens ministres Hassoumi Massoudou et Alkache Alhada, ainsi que plusieurs autres figures jugées compromettantes. Le cas de « Mayra » marque toutefois un déplacement significatif : pour la première fois, l'instrument s'abat publiquement sur une activiste civile, figure de la société critique, et non sur d'anciens caciques du pouvoir déchu.

Sur le plan du droit international, la pratique heurte frontalement la Convention des Nations unies de 1954 relative au statut des apatrides, qui condamne toute création délibérée de personnes sans nationalité. Si l'impact quotidien sur les personnes incarcérées reste limité, l'inutilisabilité de documents d'identité étant secondaire derrière les barreaux, la dimension symbolique est tout autre : on efface juridiquement l'individu avant même de le juger.

À Niamey comme dans les capitales africaines qui observent, la question n'est plus de savoir si le CNSP recourt à la déchéance de nationalité, mais jusqu'où cet outil continuera de s'étendre.

T.M.

Bénin/Sénat

Yayi Boni fait le retour malgré lui ?

Il y a moins d'un an, la déclaration sonnait comme un serment. En novembre 2025, Thomas Boni Yayi avait rejeté avec une véhémence rare toute idée de siéger au Sénat béninois, qualifiant l'institution d'« initiative antidémocratique » et son dessein véritable de tentative de « modifier la nature même de notre régime politique ». Il avait même exhorté les vingt-deux députés de son parti, Les Démocrates, à opposer leur minorité de blocage à la révision constitutionnelle. Aujourd'hui, ce même Boni Yayi serait en passe de s'asseoir dans le fauteuil qu'il avait publiquement refusé.

Selon des indiscretions concordantes issues du sérail politique, l'ancien chef d'État aurait reçu une série de négociateurs venus plaider non pas pour le pouvoir en place, mais pour la nécessité institutionnelle et constitutionnelle de sa présence. L'argument décisif serait précisément juridique : en tant qu'ancien chef d'État, Boni Yayi est appelé à siéger de droit au Sénat, une obligation constitutionnelle que son refus mettait en tension avec sa posture de défenseur des lois de la République.

S'y ajoute une relecture lucide de la conjoncture. Le parti des Démocrates, avec ses 16,4 % aux législatives, se retrouve absent du Parlement pour les sept prochaines années – victime d'une règle sur les coalitions qui l'a frappé de plein fouet. Sa candidature à la présidentielle de 2026 a également été invalidée, le laissant écarté pour la deuxième fois consécutive de la course au fauteuil présidentiel. Dans ce paysage d'exclusion systématique, le Sénat représente paradoxalement la seule tribune officielle encore accessible à l'ancien président.

Le retournement expose néanmoins Boni Yayi à une contradiction difficile à habiller. En novembre 2025, il avait tonné que le Sénat était « conçu pour servir un seul homme », comprendre Patrice Talon, et que cette institution, en permettant au président sortant de siéger de droit après la fin de son mandat, lui conserverait une capacité d'influence sur l'orientation politique du pays, quel que soit le vainqueur de la prochaine présidentielle. Y siéger aux côtés de Talon lui-même, c'est accepter l'architecture qu'il dénonçait.

Ses partisans y verront un pragmatisme de survie politique. Ses adversaires, un rétropédalage. La réalité est peut-être plus simple et plus cruelle : après dix ans d'opposition sans victoire électorale décisive, Boni Yayi n'a plus beaucoup d'arènes où faire entendre sa voix. Le Sénat qu'il abhorre est devenu, par défaut, son dernier espace.

T.M.

RDC/Constitution

Après l'Assemblée nationale, le Sénat adopte la loi référendaire

La mécanique parlementaire congolaise tourne. Lundi 15 juin 2026, le Sénat a adopté à l'unanimité des 89 sénateurs présents la proposition de loi fixant les modalités d'organisation d'un référendum, texte qui avait déjà été approuvé le 9 juin par 348 voix pour à l'Assemblée nationale. Une double validation qui, dans un autre contexte politique, pourrait passer pour une avancée démocratique ordinaire. En République démocratique du Congo, elle ressemble davantage à l'allumage d'une mèche.

Les sénateurs n'ont toutefois pas repris le texte à l'identique : ils ont retiré du dispositif les conseillers communaux, que les députés avaient intégrés à la future assemblée constituante, au motif que leurs élections n'avaient été organisées

que dans les seuls chefs-lieux de provinces. Une divergence technique qui impose désormais une procédure de conciliation entre les deux chambres,

Sur le fond, le débat n'est pas technique. Il est politique, et il l'est depuis longtemps. Le calendrier interroge : le chef de l'État Félix Tshisekedi, réélu fin 2023,



Félix Tshisekedi

la Constitution congolaise réservant en dernier ressort le dernier mot à la chambre basse.

est constitutionnellement empêché de briguer un nouveau mandat à l'issue de l'actuel, qui expire en

2028. Pour l'opposition, la loi référendaire n'est qu'un marchepied vers une refonte constitutionnelle qui leverait cet obstacle. Les principales formations d'opposition, à commencer par celles regroupées autour de Martin Fayulu, Moïse Katumbi et de l'ancien président Joseph Kabila, dénoncent une mécanique destinée à contourner la limitation des mandats.

La coalition C64 va plus loin : elle voit dans ce texte non pas une réforme, mais une opération de captation institutionnelle, conduite par un exécutif qui contrôle les deux chambres et entend désormais maîtriser l'agenda constituant. Le camp présidentiel, lui, présente cette initiative comme une nécessité pour moderniser une Constitution jugée obsolète et incapable de refléter

les équilibres territoriaux du pays, un argument que l'opposition balaie comme un écran de fumée.

La contestation ne se cantonne pas aux hémicycles. Les tensions politiques observées ces dernières semaines ont déjà débouché sur une journée « ville morte » le 3 juin et des manifestations le 12 juin, qui auraient fait plusieurs victimes parmi les civils. Dans une lettre ouverte publiée ce lundi, le sénateur Salomon Kalonda, conseiller spécial de Moïse Katumbi, a qualifié la démarche de « faute historique » susceptible de fragiliser davantage un pays déjà confronté à une grave crise sécuritaire et humanitaire, avant de lancer : « On ne bâtit pas une nouvelle République sur les corps de ses propres enfants. »

T.M.

Togo

La Caisse de Retraites généralise les paiements numériques des pensions dès juillet

La Caisse de Retraites du Togo (CRT) amorce une nouvelle étape dans la modernisation de ses services en mettant fin aux paiements en espèces de ses pensions. À compter de l'échéance de juillet 2026, les retraités percevront désormais leurs prestations exclusivement par mobile money ou par virement bancaire, une réforme qui traduit l'accélération de la transformation numérique des services publics et l'essor de l'économie numérique au Togo.

Announced par le directeur général de la CRT, Justin Tchilabalo Pilanté, cette mesure répond à un double objectif : améliorer la qualité du service rendu aux pensionnés tout en renforçant la sécurité des opérations financières. Les versements en numéraire, longtemps effectués aux guichets de l'institution,

laisseront ainsi place à des paiements électroniques plus rapides, plus sûrs et plus facilement traçables.

Concrètement, les bénéficiaires concernés seront progressivement orientés vers les plateformes de mobile money Mixx by Yas et Flooz ou vers un compte bancaire. Afin d'assurer cette transition, la CRT demande aux pensionnés de fournir un relevé d'identité téléphonique (RIT), un relevé d'identité bancaire (RIB) ou tout document attestant du compte appelé à recevoir les pensions. L'institution prévient qu'à défaut de mise à jour de ces informations, les paiements pourraient être suspendus à partir de juillet. Au-delà de cette réforme administrative, la décision illustre la montée en

puissance des services financiers numériques dans le pays. L'utilisation du mobile money s'est fortement développée ces dernières années, portée



par l'élargissement de la couverture des réseaux de télécommunications, la diffusion des smartphones et l'adoption progressive des solutions de paiement électronique par les ménages, les entreprises et les administrations.

Pour les retraités, cette

évolution devrait réduire les déplacements, écourter les files d'attente et limiter les risques liés au transport d'importantes sommes d'argent. Les pensionnés

résidant dans des localités éloignées pourront accéder plus facilement à leurs prestations sans devoir se rendre systématiquement dans les centres de paiement.

Pour l'administration, la dématérialisation des versements constitue

également un levier d'efficacité. Elle permet de renforcer la transparence des opérations, d'améliorer le suivi des paiements, de réduire les coûts de gestion et de limiter les erreurs liées au traitement manuel des espèces.

Engénéralisant les paiements numériques des pensions, la Caisse de Retraites du Togo accompagne ainsi la stratégie nationale de digitalisation des services publics. Cette évolution confirme le rôle croissant des technologies financières dans la modernisation de l'action publique et dans la construction d'une économie plus inclusive, plus connectée et davantage tournée vers les usages numériques.

Edy Alley

Téléphonie mobile en Afrique

La transformation numérique devrait générer 290 milliards de dollars de valeur d'ici 2030

La téléphonie mobile s'impose plus que jamais comme un moteur de transformation économique en Afrique. Au-delà de son rôle traditionnel dans les communications, elle devient un levier de modernisation des entreprises, des administrations et des services publics. Selon le rapport The Mobile Economy Africa 2026, publié le 16 juin par l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie mobile (GSMA), la contribution des technologies et services mobiles à l'économie africaine devrait atteindre 290 milliards de dollars à l'horizon 2030, portée par l'essor des infrastructures numériques et l'adoption de technologies émergentes.

une évolution profonde du modèle économique des opérateurs de téléphonie mobile. Après avoir consacré plus d'une décennie à étendre la couverture réseau, ces entreprises dépassent désormais leur fonction de fournisseurs de connectivité pour devenir de véritables partenaires de la digitalisation. Elles développent des plateformes de services numériques, proposent des solutions destinées aux entreprises et aux administrations et exploitent davantage

services numériques capables de répondre aux besoins des différents secteurs de l'économie.

Les retombées économiques sont déjà significatives. En 2025, les technologies et services mobiles ont généré 240 milliards de dollars de valeur ajoutée, représentant 7,8 % du produit intérieur brut du continent. Le secteur a soutenu près de treize millions d'emplois et contribué à hauteur de 45 milliards de dollars aux recettes publiques. Les principaux bénéfices proviennent des gains de productivité induits par les usages numériques, estimés à 150 milliards de dollars, auxquels s'ajoute une contribution directe du secteur évaluée à 70 milliards de dollars.

Ces performances illustrent l'importance croissante de l'économie numérique dans les stratégies de développement du continent et confirment que la connectivité constitue désormais une infrastructure essentielle au même titre que les routes, l'énergie ou les réseaux de transport.

Les bénéfices attendus de cette évolution ne seront toutefois pas répartis de manière uniforme. Le rapport de la GSMA estime que le secteur des services concentrera environ 24 % des retombées économiques de la téléphonie mobile d'ici 2030. Il sera suivi par l'industrie manufacturière avec 21 %, l'agriculture avec 20 %, puis l'administration publique,

le bâtiment et l'immobilier, chacun représentant 12 %. Les services financiers et le secteur de l'information et de la communication compléteront cette dynamique, confirmant que la transformation numérique irrigue désormais l'ensemble de l'économie.

Pour maintenir cette trajectoire, les opérateurs africains devront investir massivement dans les infrastructures. La GSMA évalue ces investissements à 76,2 milliards de dollars entre 2025 et 2030. Ces ressources serviront à étendre la couverture réseau, améliorer la qualité des services et accélérer le déploiement de technologies avancées telles que la 5G, l'Internet des objets et l'intelligence artificielle. Leur efficacité dépendra néanmoins d'un environnement réglementaire stable, de coûts maîtrisés pour le déploiement des infrastructures et d'une coopération renforcée entre les pouvoirs publics et les acteurs privés.

Le rapport souligne également que le principal défi de l'Afrique ne réside plus dans l'absence de couverture réseau. Aujourd'hui, 63 % des personnes vivant dans une zone couverte par le haut débit mobile n'utilisent toujours pas l'Internet mobile, tandis que seulement 9 % de la population demeure privée de couverture. Ce déficit d'usage s'explique principalement par le coût des terminaux, le prix des données, le manque de

compétences numériques et certaines barrières sociales qui limitent encore l'accès au numérique.

Pour répondre à ces défis, plusieurs opérateurs expérimentent déjà de nouvelles approches. Au Ghana, MTN propose des smartphones accessibles grâce à des paiements échelonnés accompagnés d'une offre de données gratuites. En Éthiopie, Ethio Telecom s'appuie sur des partenariats bancaires afin de faciliter le financement des terminaux via sa plateforme de paiement numérique. Ces initiatives démontrent que l'essor de l'économie numérique dépend autant de l'accessibilité des équipements que de la disponibilité des réseaux.

À l'horizon 2030, la pénétration de la 5G devrait atteindre 21 % en Afrique, représentant environ 383 millions de connexions. Pour les économies africaines, l'enjeu dépasse désormais la simple connectivité. Il s'agit de transformer les infrastructures numériques en moteurs de compétitivité, d'innovation et d'inclusion. Les pays capables d'encourager les investissements, de renforcer les compétences numériques et de stimuler l'adoption des nouveaux usages disposeront d'un avantage déterminant dans la construction d'une croissance durable fondée sur l'économie numérique.

Edy Alley



Cette progression repose sur une combinaison de facteurs, notamment l'expansion de la connectivité mobile, le déploiement progressif de la 5G, l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) et le développement de l'Internet des objets (IoT). Ces innovations devraient améliorer durablement la productivité des entreprises, optimiser les processus de production et accélérer la transformation numérique des économies africaines. Le rapport met en évidence

l'intelligence artificielle pour améliorer la gestion des réseaux ainsi que la relation avec les clients.

Cette mutation traduit un changement stratégique majeur. Près de 79 % des opérateurs africains considèrent désormais leur rôle dans la transformation numérique comme leur principale priorité. En mettant leurs infrastructures à la disposition des développeurs grâce à des interfaces de programmation standardisées, ils favorisent l'émergence de nouveaux

Transport aérien

Le Togo impulse un nouveau dynamisme

En pleine mutation depuis plus d'une décennie, le secteur aérien togolais se positionne davantage. Porté par des réformes innovantes et des investissements accrus, le secteur ne cesse de prendre une place importante dans le développement économique du pays. En accueillant du 15 au 19 juin 2026, la première Convention et exposition africaines du transport aérien (AATE 2026), le pays ouvre une nouvelle ère pour un meilleur positionnement du secteur au niveau mondial. A travers ce dossier, nous faisons un retour sur les engagements du pays.

Dans la capitale togolaise, la rencontre susmentionnée mobilise plus de 500 décideurs, ministres, chefs d'État, experts en aviation, investisseurs et dirigeants de compagnie aériennes. Objectif : accélérer la mise en œuvre du marché unique du transport aérien africain pour ouvrir le ciel, réduire les coûts des billets et améliorer la connectivité.

Pour le Togo pays hôte, il est question à travers

promotion de la sécurité et la sûreté pour attirer les opérateurs, s'est donné un objectif clair : devenir un hub logistique dans la sous-région avec une projection sur l'après-2020.

Depuis, des initiatives ne manquent pas. L'aéroport international Gnassingbé Eyadema, vitrine du transport aérien, fait l'objet d'une attention particulière des autorités togolaises. Un projet de modernisation de cette

de 2023, l'on notait une hausse de 1,2 % du fret aérien par rapport à la même période de 2022, cette évolution s'est plus accentuée en 2025, avec une hausse de 11,5 % du fret au cours du premier trimestre de l'année. Ces chiffres qui témoignent d'une dynamique positive pour le fret à l'AIGE de Lomé, viennent appuyer la stratégie des autorités togolaises visant à renforcer l'aéroport comme plaque tournante régionale.

Ce faisant, l'AIGE de Lomé a vu sa capacité de traitement du fret augmenter de 12 000 tonnes en 2016 à une capacité actuelle de 50 000 tonnes, avec des projets d'extension pour accompagner la croissance du trafic aérien et le positionnement de l'aéroport comme hub logistique régional.

Fort des investissements, les activités au niveau de la plateforme aéroportuaire n'ont cessé de croître. En 2024, l'AIGE a accueilli plus de 1,5 million de voyageurs, soit une hausse de 6,2 % par rapport à l'année précédente. En moins d'une décennie, le volume de passagers a presque doublé.

Dans la foulée, le réseau aérien s'est considérablement développé. Près de 40 destinations sont désormais accessibles depuis Lomé grâce à la présence d'une dizaine de compagnie aérienne.

En 2025, la capacité de stationnement a été portée à 17 avions, contre au paravant.

Des certifications de haut standing pour mieux se positionner

Dans cet élan, il a été inauguré en 2016 après plusieurs années de travaux, une nouvelle aérogare à l'AIGE. Cette infrastructure moderne, financée par la Chine, offre une capacité de traitement de deux millions de passagers

par an et vise à renforcer le rôle du Togo en tant que hub économique en Afrique de l'Ouest.

D'une superficie de 21 500 m², la nouvelle aérogare est dotée d'une capacité de traitement de 2 millions de passagers par an avec huit (08) passerelles télescopiques et une piste de 3 000 m mise aux normes des Boeing 747.

Elle est également dotée d'un parking avion de 15 postes ; d'un parking automobile de 700 postes de stationnement ; d'un système hydrant permettant l'avitaillement rapide et efficace des aéronefs et d'une zone fret d'une capacité de 50 000 tonnes.

« Les normes et les pratiques recommandées par l'OACI sont respectées dans la construction de la nouvelle aérogare », rassure le colonel Dokissime Latta Gnama, à l'époque directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC).

En tenant compte des exigences de certification de l'OACI, le Togo entend positionner son secteur aérien au nombre des plus modernes et des plus sûrs de la sous-région.

Compter sur ses atouts

Le contrôle du trafic aérien dans la sous-région ouest-africaine impose l'innovation et la modernisation des infrastructures aéroportuaires. Dans cette bataille qui confèrera le statut enviable et stratégique de « hub sous-régional », Lomé joue sa carte et mise sur ses atouts.

Pour se donner une place dans ce trafic aérien âprement disputé par des villes de la sous-région à l'instar d'Accra, Abidjan, Dakar et Cotonou, Lomé n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Sur le terrain, l'on assiste à l'ouverture de nouveaux chantiers. Ils vont de l'aménagement du parking avion, en passant par l'agrandissement



Vue partielle de l'infrastructure aéroportuaire Gnassingbé Eyadema

Désigné champion du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA), le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a été chargé par ses pairs de l'Union africaine de superviser l'opérationnalisation et le développement de ce projet phare. En s'inscrivant en droite ligne de l'Agenda 2063, de l'UA, le Togo ne manque pas d'initiatives.

C'est dans cette logique, celle de faire bouger les lignes, que le pays accueille du 15 au 19 juin 2026, la première Convention et exposition africaine du transport aérien (AATE 2026). Cet événement piloté par la Commission africaine de l'aviation civile (AFCAC) en partenariat avec l'UA, est présidé par le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

cet événement majeur, de consolider son positionnement en tant que plateforme commerciale, logistique et aéronautique de premier plan en Afrique de l'Ouest. Mieux, de renforcer l'intégration régionale, de promouvoir l'aviation comme moteur économique, de soutenir le marché unique et de dynamiser son économie locale.

La percée du Togo

Dans l'univers impitoyable du transport aérien, le Togo tient les câbles. Mettant l'accent sur l'innovation, les investissements, la modernisation et l'extension de ses infrastructures, le pays ne cesse de s'imposer et de séduire.

En 2012, le Togo, porté par sa politique de développement des infrastructures et de

l'infrastructure est dès lors initié en 2012, pour la rendre plus moderne.

La première démarche fut un prêt chinois de 150 millions de dollars pour que l'aéroport international Gnassingbé Eyadema dispose d'une nouvelle aérogare moderne de 21 000 m² avec des passerelles télescopiques pouvant traiter jusqu'à 2 millions de passagers avec séparation nette de flux.

Ce projet prend également en compte la construction d'un nouveau parking pour des avions modernes et une galerie avec un hôtel de 96 chambres et 5 suites. Grâce au prêt consenti par la China Eximbank à taux d'intérêt préférentiel, le Togo a vu le traitement de son fret augmenter de façon exponentielle.

Si à la première moitié

du terminal et la modernisation des installations techniques.

Ces travaux consistent en la construction de deux parkings gros-porteurs, en l'extension côté sud de l'aéroport et le réaménagement des boutiques à l'intérieur de l'aérogare.

En ce qui concerne les deux parkings gros porteurs, les travaux ayant coûté un investissement de 3,67 milliards FCFA, soit 6,5 millions de dollars, ont été réceptionnés en juillet 2025. Et pour l'extension côté sud, les travaux d'agrandissement se poursuivent sur une superficie de 2.608 m²

Ces géants qui positionnent le Togo

Au-delà de l'extension et de la modernisation de ses infrastructures, le secteur aérien togolais peut également compter sur deux grands transporteurs régionaux qui, tous deux, ont fait son choix comme hub. Il s'agit du major Ethiopian Airlines, dont l'envergure n'est plus à démontrer, et de la compagnie Asky, qui y a aussi son siège.

Aussi, Lomé peut compter sur un certain nombre d'avantages et de mesures fiscales, mis en place pour attirer des investisseurs.

Parmi les autres atouts, et pas des moindres, on peut citer les sièges des institutions régionales de premier plan qu'abrite la capitale togolaise : les sièges de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), du groupe bancaire panafricain Ecobank, de la Banque d'investissement de la Cedeao (BIDC) et d'Oragroup.

Des reconnaissances internationales qui témoignent

Grâce à ses atouts, ses investissements et ses réformes, le Togo ne cesse de se positionner comme un hub logistique de la sous-région, en témoignent les nombreuses distinctions, dont la dernière en date est celle décernée le 23 septembre 2025 par le Conseil de l'OACI. Cette distinction est venue confirmer l'excellence en sûreté aéronautique de l'aviation civile du pays et placer le Togo parmi les meilleurs en Afrique et dans le monde.

Auparavant, notamment en 2018, l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) avait déjà décerné la médaille de l'aérodrome à l'Aviation civile togolaise pour son professionnalisme et son engagement dans le domaine de la sécurité aéroportuaire.

Quant à l'aéroport Gnassingbé-Eyadema, vitrine du transport aérien togolais, il est classé au nombre des meilleurs de l'espace Uemoa en termes de trafic passager et de connectivité.

Tenant à la sûreté et à la sécurité, l'aéroport de Lomé est considéré comme un leader dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre (WACAF) en matière de conformité aux normes de sûreté de l'aviation civile internationale, avec un taux de conformité de 82,56 % enregistré en 2024.

En 2020, il a été classé deuxième meilleur trafic de passagers de l'Uemoa par l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), concrétisant la position de Lomé comme hub logistique sous-régional.

Toujours la même année, il est classé deuxième plateforme aéroportuaire la plus connectée de l'Uemoa, renforçant sa position de hub de transit dans la sous-région.

développent dans les cinq (5) régions du pays.

Grâce à ces investissements, l'aéroport de Niamtougou dans la région de la Kara a eu le statut d'aéroport international.

Le transport aérien togolais à travers le temps

L'histoire du transport aérien au Togo remonte à l'époque coloniale. Mais le secteur moderne du transport aérien a



Infrastructure aéroportuaire de Lomé

Aéroport pilote dans la mise en œuvre du programme Excellence de Sécurité d'Aéroport (Apex), Lomé n'a cessé de démontrer son engagement pour des normes de sécurité élevées.

Transport aérien au-delà de Lomé

Le développement des infrastructures de

Dans la même logique, celle de renforcer la position du Togo comme hub logistique, le Togo entend également ériger un aéroport moderne aux normes internationales à Tsévié, localité située à moins de 50 km de Lomé.

Aucune extension n'étant possible après les travaux actuels de réhabilitation

été particulièrement marqué par la création d'infrastructures aéroportuaires et la mise en place d'institutions de régulation, à l'instar de l'ASECNA et de l'ANAC.

Mais la création en 1977 puis la disparition en 2000 de la compagnie nationale Air Togo, remplacée à partir de 2010 par ASKY Airlines, une compagnie panafricaine basée à Lomé, ont relancé le trafic aérien régional et international au Togo. Et depuis, le pays ne cesse de déployer des efforts et des initiatives pour devenir un hub logistique dans la sous-région ouest-africaine.

Cependant, le Togo ne doit pas occulter la concurrence des pays voisins à l'instar du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Bénin, qui ne cessent de déployer eux aussi de grands moyens pour se positionner dans la sous-région.

Caleb Akponou



Aéroport Gnassingbé Eyadema

transport aérien ne s'arrête pas seulement à Lomé. Pendant que la capitale se positionne pour la conquête de la sous-région ouest-africaine, les aérodromes secondaires se

et de modernisation à l'aéroport de Lomé, selon des explications des autorités togolaises, l'aéroport de Tsévié respecterait mieux les différentes mesures internationales.

En un clic, payez votre TVM par   sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play




FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg


Cybersécurité

Des journalistes formés comme ambassadeurs de la sécurité numérique

Un simple clic sur un lien frauduleux, un mot de passe insuffisamment protégé ou un message apparemment anodin peuvent aujourd'hui ouvrir la voie à une cyberattaque. Dans un contexte où le numérique s'impose dans les habitudes quotidiennes des Togolais, le journalisme figure parmi les professions les plus exposées. Consciente de cette réalité, l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCy) a réuni, du 16 au 18 juin 2026 à Kpalimé, une trentaine de professionnels des médias pour une formation consacrée à la cybersécurité et à l'hygiène numérique.

les données sensibles qu'ils manipulent. Mais l'ambition va plus loin. L'ANCy entend faire des acteurs de la presse des relais de sensibilisation capables de diffuser les bonnes pratiques auprès

participants ont exploré l'écosystème national de la cybersécurité, le cadre juridique et réglementaire, ainsi que les principales menaces qui pèsent sur les particuliers, les entreprises et les institutions. Les échanges ont porté notamment sur les attaques par déni de service, les campagnes d'hameçonnage, les rançongiciels, les menaces internes, les attaques persistantes avancées, les deepfakes et les techniques d'usurpation d'identité.

Les modules alternent les présentations théoriques, les démonstrations pratiques et exercices interactifs. Les journalistes sont également initiés à la sécurisation des messageries électroniques, des réseaux sociaux, des smartphones et des sites web. Une attention particulière est accordée à la protection des mots de passe, à l'utilisation de gestionnaires sécurisés, à l'authentification à

double facteur ainsi qu'aux précautions à adopter face aux arnaques visant les utilisateurs de services de mobile money.

Cette session intervient alors que le numérique poursuit sa progression au Togo. Selon les données présentées au cours des travaux, 93 % de la population utilise un téléphone mobile, 69 % est connectée à Internet et plus de la moitié bénéficie d'un accès au haut débit. Si cette évolution favorise l'innovation et l'économie numérique, elle accroît également l'exposition aux cybermenaces.

À travers cette initiative, l'ANCy confirme sa volonté de promouvoir une véritable culture de la sécurité numérique et de faire des médias des partenaires essentiels dans la construction d'un espace numérique plus sûr, plus responsable et plus résilient pour l'ensemble des citoyens.



L'initiative vise à renforcer les capacités des journalistes afin qu'ils

puissent mieux protéger leurs outils de travail, leurs sources d'information et

du grand public. Durant 3 jours, les

à l'authentification à

Edy Alley

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA: Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC.

Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30



BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

 **ASSIGNATION**  **COPIE**

L'an deux mille-vingt-six
Et le Neuf (09) Juin à 08 Heures 00 Minutes;

A la requête de :

De GONZAGUE Liliane Dédé épouse LAWSON-BODY, demeurant et domiciliée à Lomé ;
De GONZAGUE Ernesto-Bertin Louls, demeurant et domicilié en France ;
Tous héritiers de feu LAWSON-florence Koko épouse De GONZAGUE
(Pièce n°1 : Copie de l'acte de naissance de dame De GONZAGUE Liliane Dédé)
(Pièce n°2 : Copie de l'extrait d'acte de naissance de sieur De GONZAGUE Ernesto-Bertin Louls)

Ayant pour Conseil :

la SCP ELI & PIERRE, Société d'Avocats au barreau du Togo, ayant son siège social à Lomé, à Agbalépédogan en face de l'école primaire publique dénommée Groupe C, à 50 mètre dans la 3è rue à droite en venant des feux tricolores de la voie pavée dénommée Malou, angle rue Nougbléga et rue Gbedjeha 18 BP 276 Lomé 18 tel : (228) 22 50 29 90 / 22 25 85 75 / 92 92 00 68, E-mail : contact@elisierre-avocats.com, site web : www.elisierre-avocats.com, représentée par son gérant demeurant et domicilié à Lomé en qualité de siège de ladite société ;

Fait, **vous Me Anani AMEKUDJI** Huissier de Justice près le Chef d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé demeurant et domicilié en Lomé Ville, 2ème Rue à gauche après le CSD des Etats quartier des Etats Soussoué

Signifié et remis à :

Madame Odette ADOLEHOUME épouse EDJEU demeurant et domicilié à Lomé en ses lieux où étant et parlant à :

la requise n'ayant pas de domicile ni résidence connus à Lomé (Togo), nous avons conformément à l'article 58 du C.P.C. déposé la mise en demeure par affichage à la porte de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé et par insertion dans le journal TOGO MATIN désigné par le Président dudit Tribunal et ce suivant ordonnance N° 116/2026 du 28 Avril 2026.

Approuvé par le Juge de l'Exécution et le Greffier du Tribunal de Commerce de Lomé le 19 Juin 2026

A comparaitre **LE MERCREDI 1^{er} JUILLET 2026 A 9 HEURES 00 MINUTE**, jours et heures suivants s'il y a lieu par-devant le Tribunal de Commerce de Lomé, sis au Palais de Justice de ladite ville situé dans l'enceinte de l'ancienne Cour Suprême du Togo à Lomé ;

Lui rappelant qu'elle doit comparaitre en personne ou se faisant assister ou représenter par un Avocat inscrit au Barreau, faute de quoi, une décision sera rendue à son encontre sur les seuls moyens développés par les demandeurs ;

POUR :

Courant année 2013, madame Florence Koko de GONZAGUE de son vivant a donné à bail à Madame Odette ADOLEHOUME épouse EDJEU, un immeuble sis à Lomé dans le quartier Lom-nava, moyennant un loyer mensuel de cent mille (100.000) FCFA en vue de l'exploitation en bar-restaurant ;

Ce bail a connu des difficultés d'exécution parce que cette dernière ne paie pas les loyers malgré toutes les relances et mise en demeure jusqu'au décès de la bailleuse ;

Ses héritiers aussi ont vainement réclamé les arriérés de loyers sans suite favorable de sorte que la situation des loyers a obligé les parties litigantes à s'adresser à justice en vue de consigner les loyers échus mais en vain ;

(Pièce n°3 : Copie de l'ordonnance n°0094/2024 en date du 30 Janvier 2024)

Lors d'une visite inopinée, les requérants ont constaté que les lieux ont été entièrement transformés en partie sous la forme de magasins d'entrepôt de marchandises par des commerçants nigériens et inconnus des requérants, une partie servant d'habitation pour ces derniers ;

(Pièce n°4 : Copie de la sommation interpellative en date du 30 Janvier 2026)

Les requérants ont vainement trouvé le domicile de la requise et aux dernières nouvelles, elle n'est plus à l'adresse et au domicile indiqués, elle a quitté le pays pour une destination inconnue laissant une lourde ardoise de plus de quinze millions quatre cent mille (15.400.000) FCFA comme arriérés de loyers à la date du 1^{er} Janvier 2026 ;

(Pièce n°5 : Copie du procès-verbal de recherches infructueuses en date du 27 février 2026)

Les requérants ont fini par délaisser la mise en demeure conformément aux dispositions de l'article dans les formes et conditions de la loi ;

(Pièce n°6 : Copie de l'ordonnance n°116/2026 du 28 avril 2026)

(Pièce n°7 : Extrait de la presse TOGO MATIN N°1601 du 13 mai 2026)

(Pièce n°8 : Copie de la mise demeure en date du 13 mai 2026)

Approuvé par le Juge de l'Exécution et le Greffier du Tribunal de Commerce de Lomé le 19 Juin 2026

A ce jour, la requise reste devoir la somme totale de dix-huit millions quatre cent mille (18.400.000) FCFA couvrant les loyers du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Mai 2026 ;

Les requérants n'ont d'autres voies que de s'adresser à justice pour voir :

Prononcer la résiliation du bail conformément aux dispositions de l'article 133 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le Droit Commercial Général ;

Ordonner en conséquence l'expulsion de dame Odette ADOLEHOUME épouse EDJEU et de toute personne de son chef des lieux et ce, sous astreintes de 100.000 FCFA par jour de résistance ;

Condamner dame Odette ADOLEHOUME épouse EDJEU à verser aux requérants la somme de dix-huit millions quatre cent mille (18.400.000) FCFA couvrant les loyers du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Mai 2026 ;

Dire et juger que dame Odette ADOLEHOUME épouse EDJEU est tenue de payer les loyers de juin 2026 jusqu'à son complet déguerpissement des lieux ;

Dire et juger que les condamnations pécuniaires ainsi prononcées produiront intérêt au taux légal à compter du prononcé du Jugement ;

Ordonner, compte tenu du caractère légitime et fondé des réclamations des requérants, l'exécution provisoire de la décision nonobstant toutes les voies de recours et sans caution ;

Il échet d'y faire droit :

PAR CES MOTIFS

En la forme
Déclarer l'action recevable.

Au fond,
La dire bien fondée.

Vu les dispositions de l'article 133 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le Droit Commercial Général ;

Prononcer la résiliation du bail conformément aux dispositions de l'article 133 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le Droit Commercial Général ;

Ordonner en conséquence l'expulsion de dame Odette ADOLEHOUME épouse EDJEU et de toute personne de son chef des lieux et ce, sous astreintes de 100.000 FCFA par jour de résistance ;

Condamner dame Odette ADOLEHOUME épouse EDJEU à verser aux requérants la somme de dix-huit millions quatre cent mille (18.400.000) FCFA couvrant les loyers du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Mai 2026 ;

Dire et juger que dame Odette ADOLEHOUME épouse EDJEU est tenue de payer les loyers de juin 2026 jusqu'à son complet déguerpissement des lieux ;

Dire et juger que les condamnations pécuniaires ainsi prononcées produiront intérêt au taux légal à compter du prononcé du Jugement ;


Ordonner l'exécution provisoire de la décision nonobstant toutes les voies de recours et sans caution ;


Condamner la requise aux entiers dépens dont distraction au profit de la SCP ELI & PIERRE société d'avocats aux offres de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES

A CE QU'ELLE NE L'IGNORE

Et je lui ai étant et parlant comme ci-dessus, laissé copies du présent exploit ainsi que huit (08) pièces dont le coût est de _____ FCFA.

L'HUISSIER 



Rapports sexuels

Dr Cathérine Solano explique en profondeur les problèmes d'allergie

« Après plusieurs rapports sexuels, ma femme ressent des picotements / brûlures à l'entrée du vagin. Elle a consulté et met une crème. Peut-elle être allergique au sperme ? Comment le savoir ? ». Cette question a été posée à la sexologue Cathérine Solano par un homme du nom de Sébastien. La spécialiste lui apporte une réponse qui va sans aucun doute intéresser les lecteurs de Togo Matin.

une vaginose/vaginite bactérienne, une irritation (frottements, sécheresse, produits irritants), ou une dermatose (maladie de peau de la vulve). Cette situation fait que certaines femmes reçoivent des traitements "anti-infectieux"... alors que le problème peut être autre.

L'autre difficulté est que si le couple a des rapports sexuels réguliers, l'irritation

appelée Can f 5. Une femme allergique aux chiens peut donc réagir dès le tout premier rapport sexuel. L'allergie au chien peut être déclenchée par la salive, la peau, ou les poils de chiens. Chez certaines personnes, la réaction apparaît après des mois ou des années, et peut ensuite s'intensifier.

Comment savoir si c'est une allergie au sperme ?

Le test le plus simple est le "test au préservatif". Il ne nécessite pas de laboratoire. Il s'agit d'utiliser un préservatif (sans spermicide si possible). Si les symptômes disparaissent avec préservatif, et réapparaissent dès qu'il n'y en a plus ; alors l'hypothèse d'une réaction au sperme devient plus probable.

Mais attention : ce test n'exclut pas les autres causes (mycose, vaginose, sécheresse, dermatoses). Il donne juste un indice. Il est pertinent de consulter un médecin, que ce dernier soit un gynécologue ou un dermatologue vulvaire, si les symptômes persistent ou récidivent ; s'il existe des douleurs, des fissures, une sécheresse importante ; ou s'il y a des symptômes

; parfois l'on va prendre un antihistaminique (Les antihistaminiques sont des médicaments qui bloquent l'action de l'histamine, une substance responsable des symptômes allergiques) avant le rapport sexuel (s'il y a suspicion allergique) ; enfin, il faut consulter un allergologue pour confirmer et adapter la conduite à tenir.

sperme est-elle fréquente ? Non, elle est rare. Les irritations après un rapport sexuel et les infections locales sont beaucoup plus fréquentes. Peut-on être allergique au sperme d'un seul homme ? En général, non : il s'agit plutôt d'une réaction à des protéines du sperme, donc potentiellement avec n'importe quel homme.



Ce couple n'est visiblement pas épanoui dans son intimité (Image trouvée en ligne)



Du sperme (Image trouvée en ligne)

Même si l'allergie au sperme existe, elle reste nettement plus rare que des problèmes de santé comme : Une mycose ; une vaginose/vaginite ; une irritation mécanique (frottements, rapports rapprochés, sécheresse) ; une réaction à

Le préservatif peut-il aider à faire le diagnostic ? Oui : si les symptômes disparaissent avec un préservatif et reviennent sans lui, c'est un vrai test pour comprendre que le sperme est vraiment en cause. Une allergie au sperme peut-elle provoquer

Selon la spécialiste, l'allergie au sperme existe, même si elle est rare. L'on parle aussi d'hypersensibilité au liquide séminal. Le point important à retenir concernant ce phénomène, est que cela n'est pas une allergie « à vous » en tant que personne, mais une réaction à certaines protéines présentes dans le sperme, qui seraient susceptibles de provoquer une réaction avec n'importe quel partenaire.

Quels symptômes peuvent faire penser à une allergie au sperme ?

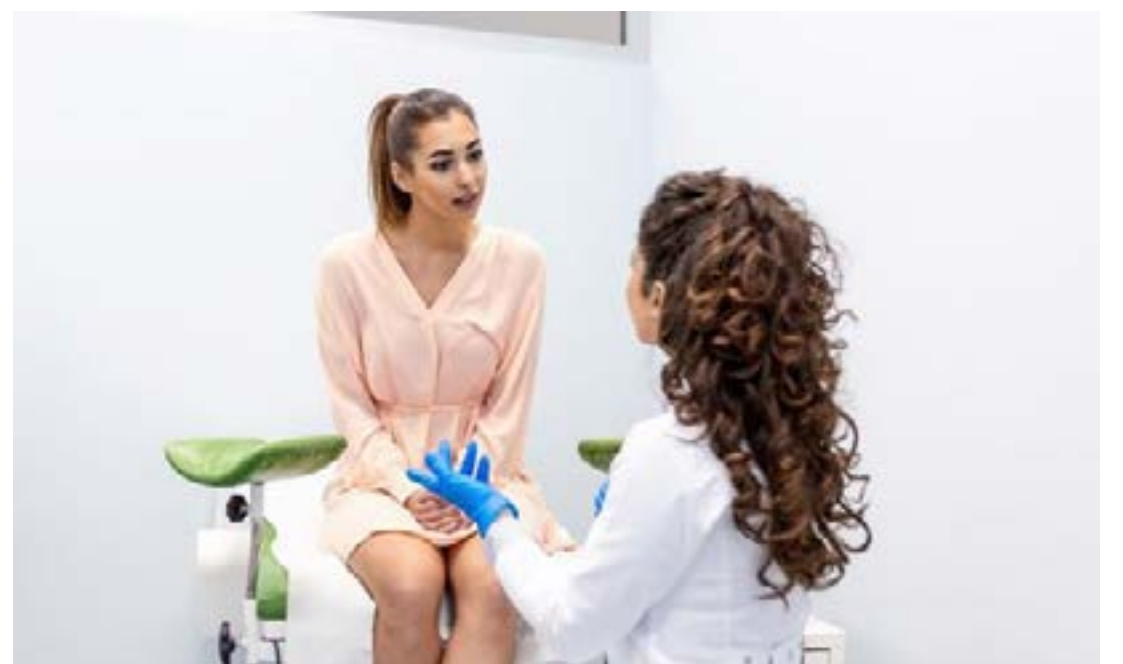
L'on distingue deux situations : Une réaction locale (la plus fréquente). Il s'agit d'une irritation vulvo-vaginale après un rapport sexuel. La forme la plus courante correspond à des symptômes limités à la vulve et au vagin. Ces symptômes sont : les brûlures et picotements ; les rougeurs et démangeaisons ; la sensation d'irritation à l'entrée du vagin ; parfois des douleurs pendant ou après le rapport sexuel.

Le piège, c'est que ces signes ressemblent beaucoup à des maladies comme : une mycose,

peut devenir quasi permanente, et le lien avec le sperme est moins évident. Par ailleurs, il faut savoir que dans cette forme locale, il ne s'agit pas toujours d'une "vraie" allergie au sens immunologique. Le sperme contient des substances (dont des enzymes) qui facilitent la fécondation. Chez certaines femmes, elles peuvent fragiliser la muqueuse et provoquer une inflammation locale. Dans ce cas, certains tests allergologiques peuvent être négatifs.

Allergie "vraie" (plus rare) : réaction générale

Ici, la réaction ne concerne pas seulement la zone génitale, mais le corps entier peut réagir. Cela peut donner : une urticaire ; des démangeaisons généralisées, un gonflement du visage (angio-œdème) ; des difficultés respiratoires ; une crise d'asthme, un malaise ; la chute de la tension artérielle ; et très rarement, une réaction sévère (urgence médicale). Avec cette forme, l'on est plus proche d'une vraie réaction allergique. Fait intéressant, il existe parfois une allergie croisée avec le chien, via une protéine



Cette jeune femme (à gauche) a décidé de consulter un médecin (Image trouvée en ligne)

généraux (urticaire, gêne respiratoire, malaise). Un allergologue peut proposer des explorations (selon le contexte) et aider à trancher entre irritation, inflammation et allergie.

Que faire si l'allergie au sperme est probable ?

En pratique, selon la situation et sur avis médical, l'on peut envisager de continuer le préservatif (mesure la plus simple et souvent efficace)

un produit (lubrifiant, savon, lessive) ; ou une dermatose vulvaire. Donc il faut garder un raisonnement simple : l'on ne pas se fixer trop vite sur l'allergie au sperme, mais l'envisager si le test au préservatif est très parlant. Que peut-on conclure de façon résumée ? Un certain nombre de questions et de réponses, peuvent aider à faire le bilan et à comprendre. Pour commencer, l'allergie au

un choc allergique ? C'est exceptionnel, mais une réaction générale sévère est possible : dans ce cas, il s'agit d'une urgence médicale.

Y a-t-il un lien entre l'allergie au chien et l'allergie au sperme ? Oui, parfois, via une allergie croisée impliquant notamment la protéine Can f 5.

FESMA 2026

Les activités et innovations au programme

La 5^e édition du Festival international La Marmite (FESMA) s'annonce du 12 au 16 août 2026 à Lomé. L'événement a été officiellement lancé, mardi 16 juin 2026, avec au programme plusieurs activités dont les détails sont à retrouver dans cet article.

« La cuisine est un levier important en termes de cohésion sociale, de partage et de dialogue. Dans un monde et une sous-région marqués par des tensions et un manque de repères, la cuisine constitue pour nous un levier important de création de richesse et d'emploi durable. Pour ladite formation, il est recherché trois (3) types de profils à savoir : des jeunes diplômés et profils en conversion, des femmes porteuses de projets, les restaurateurs et traiteurs en activité.

ouvert avec une foire qui va réunir les acteurs de toute la chaîne de valeur. La journée du 13 août, dénommée : « Savoir et transmission », sera celle de l'innovation. Sept (7) pays (Togo, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Mali et Sénégal) représentés par trois (3) chefs chacun, seront en compétition culinaire pour la sélection du meilleur acteur.

16 juin se poursuivent jusqu'au 25 juillet 2026. Les inscriptions se font via la plateforme officielle du festival : <https://festivalamarmite.com/inscription-innov-agro/>. Sont ciblés à travers ledit concours, les jeunes innovateurs ou les start-ups en phase d'amorçage ou de croissance. Quant aux critères d'évaluation, ils reposeront sur la pertinence de la solution, son degré d'innovation, sa viabilité économique ainsi que l'impact social et environnemental du projet.



« Le Fesma est bien plus qu'une foire-exposition. C'est un espace où la cuisine devient un outil de cohésion et de diplomatie culturelle. Voir des chefs partager leur technique et régaler Lomé est la plus belle preuve de notre vivre-ensemble », a mentionné M. Agbo.

La journée du 14 août 2026 sera marquée par deux événements majeurs à savoir : le colloque international et la grande finale du concours de pitch en innovation agroalimentaire.

« À ce concours, un jury constitué de banquiers et d'hommes d'affaires aura à présélectionner 10 projets. Les porteurs vont se retrouver le 14 août à l'esplanade du Palais des Congrès pour pitcher leur projet. Les 10 finalistes disposeront de 3 minutes chronométrées pour défendre leurs

Le rayonnement de l'art culinaire

La journée du 15 août, dénommée : « Rayonnement international et prestige », aura pour particularité la poursuite des ateliers culinaires, où tous les pays exposeront leurs mets. Et le 16 août 2026 sera la grande finale de remise de prix et des attestations pour tout clôturer.

Mais bien avant les activités sur les cinq jours (12 au 16 août 2026), une immersion agrotouristique est prévue à Amoussoukopé le 9 août 2026, dans la préfecture d'Agou. À travers cette immersion, il sera question d'aller

Officiellement lancée par Dr Kpayé Koffi Bakayota, directeur de cabinet du ministère du Tourisme, la 5^e édition du Fesma se tiendra sous le thème : « Promouvoir l'intégration et le vivre-ensemble à travers la cuisine et l'alimentation ». Avec comme pays invité d'honneur spécial la Chine, l'événement s'annonce avec au programme des activités riches et variées, le tout pour promouvoir les acteurs de la ferme à l'assiette.

Pour Jean-Paul Ahouelete Agbo, commissaire général du Fesma, le choix de la Chine comme pays invité d'honneur n'est pas fortuit. Il illustre la volonté du Fesma de bâtir des ponts culturels entre la riche tradition gastronomique asiatique et les savoir-faire africains.

Qu'en est-il des activités au programme ?

Durant les cinq (5) jours, soit du 12 au 16 août 2026, des professionnels de la restauration, des producteurs locaux, des chefs cuisiniers et des amateurs de gastronomie se retrouveront pour célébrer le goût, l'innovation agricole et la diplomatie culinaire.

pour faire dialoguer au-delà des barrières ethniques, linguistiques et frontalières », a expliqué le commissaire général.

Ceci étant, il est prévu du 10 au 12 août 2026 une formation intensive pour propulser l'entrepreneuriat culinaire au Togo. Intitulée : « Monter ou développer son business en restauration

Quid des modalités ?

Les personnes intéressées par cette formation intensive sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le 30 juillet 2026. Quant aux inscriptions, elles se font directement via les canaux officiels du Fesma que sont [contact@festivalamarmite.com](mailto:festivalamarmite.com), sur le site www.festivalamarmite.com ou les numéros (+228) 79 94



et en service traiteur », cette initiative s'inscrit dans la vision du Fesma de transformer le riche patrimoine culinaire togolais en puissant levier

77 91 / 96 60 61 02.

Quid de l'ouverture officielle du Fesma ?

Le 12 août 2026, le FESMA sera officiellement

solutions », a mentionné le commissaire général du FESMA.

Les candidatures à ce concours ouvertes le

à la rencontre des producteurs et du terroir pour mieux valoriser le potentiel culinaire du pays.

Caleb Akponou

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes

